



## 43147 - Concilier les hadiths qui préfèrent la prière en groupe à celle individuelle

---

### question

On trouve dans le Sahih d'al- Boukhari deux hadiths portant les numéros 645 et 646. Dans le premier le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) dit: « la prière faite en groupe est de 27 degrés supérieure à celle individuelle. » Dans le second hadith, le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) dit: «la prière collective est de 25 degrés supérieure à celle accomplie individuellement. » J'espère qu'on me les explique clairement.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Le premier hadith est recueilli par Abdoullah ibn Omar et rapporté par al-Boukhari (619) et par Mouslim (650) en ces termes: « la prière faite en groupe l'emporte sur celle faite individuellement de 27 degrés. Le deuxième est recueilli par Abou Said al-Khoudri et rapporté par al-Boukhari (619) en ces termes: « la prière accomplie collectivement est de 25 degrés supérieure à celle faite individuellement. »

Selon an-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) les ulémas ont concilié les deux hadith de trois manières. La première est de nier l'existence d'une contradiction. Car la mention du plus petit nombre n'exclut pas le plus grand nombre, le concept du nombre étant nul selon les spécialistes des principes. La deuxième est qu'il (le Prophète) a commencé par l'explication du plus petit nombre avant qu'Allah le Très-haut ne l'informe de l'augmentation du mérite et qu'il a transmise après. La troisième est que la situation varie en fonction des états des prieurs et de la prière. Certains reçoivent 25 degrés tandis que d'autres obtiennent 27 degrés en fonction de la perfection de la prière et du respect de ses conditions d'accomplissement, notamment l'humilité, le nombre des participants, leur qualité, la noblesse de l'endroit, etc. Allah le sait mieux. Voir *al-*



*Madjmou (4/84)*

Il y a d'autres manières de concilier les hadiths dont certaines découlent de ce qui précède. Al-Hadefh Ibn Hadjar soutient dans *Fateh al-Bari (2/132)* une manière de les conciler différente de celle mentionnée par an-Nawawi, à savoir que les 27 degrés concerne la prière faite avec une récitation à haute voix et que les 25 degrés concerne la prière faite à voix basse.

le sait mieux.